

GRUPE DE TRAVAIL : CAFÉS CONCERTS, TIERS LIEUX, SERVICES CULTURELS

CONCERTATION N° 2

Le 18 février 2019 - De 9h30 à 12h30 au Toit à St Pierre

ORDRE DU JOUR :

- Point sur Tournée Générale
- Réflexion autour des axes de la concertation du 30/01/2019
- Brainstorming

PRÉSENTS :

Patrick Hebert, Yourtes en scène
Alexandre Nicolas, Kapab'
Lionel Siffrid, Le Toit, Les 3 Peaks

ANIMATEUR :

Emmanuelle Sindraye, PRMA

SYNTHESE :

Cathy Dumoux, PRMA

Introduction

Un bref rappel de la démarche du contrat de filière ouvre la séance, les membres présents ayant déjà été rencontrés sur des concertations précédentes.

L'écriture d'une nouvelle partition des musiques actuelles donne lieu à la signature d'une convention entre La Région, La DAC Réunion et le CNV. Le choix des axes déterminés au cours des concertations conduisent à la mise en place d'appels à projets et à l'obtention de fonds pour la filière.

Dispositif Tournée Générale

Une mise à jour de la plateforme TéGé est nécessaire.

Un catalogue plus qualitatif, composé d'artistes plus professionnels est souhaité.

La présence de DJ sur le catalogue ne paraît pas logique, et s'avère déloyale par rapport aux musiciens.

Le nombre croissant de petits lieux génère une répartition plus limitative du nombre de cachets et crée un déséquilibre comparé aux grands lieux. Or, il est également important d'encourager les lieux situés dans les écarts et dans les hauts, ce qui nécessite plus de fonds.

Les lieux qui bénéficient déjà de subventions ne doivent pas prétendre au dispositif TéGé.

Il est également suggéré de travailler avec les hôtels pour offrir davantage de lieux de diffusion, tout en exigeant une éthique (leur vocation est dédiée avant tout au business), et une réglementation qui limite leur accès à TéGé à un faible pourcentage.

La labellisation des lieux, impliquant de fournir un backline minimum, permettrait de développer la qualité de programmation et d'accueil. En contrepartie, ces lieux demandent davantage de soutien. Sur ce point, la fragilité des lieux alternatifs est soulignée.

Les possibilités de budget (?) par le collectif culture Bar-Bars sont à étudier.

Des rencontres par trimestre ou par semestre sont souhaitées.

Réflexion autour des axes de la concertation du 30/01/2019

- **Scène émergente**

Deux niveaux de groupes sont relevés :

- Les artistes en voie de structuration et de professionnalisation avec une volonté affichée.
- Les artistes sans volonté ou projet particulier

Les cafés concerts accueillent souvent les premières scènes grâce à la programmation d'artistes plus reconnus qui leur permet d'équilibrer leur budget et donc d'accueillir l'émergence.

Une collaboration est souhaitée dans le cadre d'un off du IOMMA, notamment pour la scène métal, et établie avec un véritable soutien (au-delà d'une simple promotion)

- **Mobilité des publics et développement durable**

Le réseau de bus Alternéo propose un système de navettes nocturnes sur réservation.

Le covoiturage doit être développé.

L'utilisation de pailles en métal consignées serait une bonne option, au même titre que les gobelets (vendus ou consignés).

La mise en avant des boissons locales apparaît elle aussi souhaitable.

L'installation de toilettes sèches permettrait de mieux répondre au public nombreux, de façon saine et écologique. L'utilisation des uritonniers à Manapany est citée.

Ces changements appellent un travail de sensibilisation du public.

- **Concurrence des salles et lieux gratuits**

L'application d'un tarif libre permet à tous de venir aux concerts.

L'inégalité sociale complique la résolution du problème de concurrence, et la responsabilité des artistes est engagée dans leur stratégie de diffusion.

L'exclusivité imposée pour les artistes accueillis au Sakifo paraît démesurée et injustifiée puisque ces accueils ne concernent pas les mêmes publics.

- **Cachets des artistes et techniciens**

Le montant minimum des cachets doit être calé sur la grille.

Brainstorming

Le problème des nuisances sonores entraîne l'obligation d'études d'impact coûteuses, en vue de solutions souvent vaines et insuffisantes (limiteur, insonorisation...).



CONTRAT DE FILIÈRE - LA RÉUNION
CONCERTATIONS TERRITORIALES

Une médiation est nécessaire et demandée auprès des interlocuteurs (collectivités et municipalités) pour appuyer les demandes de soutien de ces lieux, notamment les ouvertures exceptionnelles. Les études portant sur les retombées économiques permettront d'argumenter.

Des rencontres entre petits lieux sont souhaitées pour initier et mutualiser des tournées (tournées coopératives).

L'accueil des têtes d'affiches paraît facilement gérable et non concurrentielle, dès lors que la promotion est lancée uniquement après les grosses dates.

L'accueil d'une tête d'affiche pour une tournée exclusivement organisée dans les petits lieux, dans le cadre d'un festival des cafés-concerts est en réflexion, et permettrait la mutualisation des frais, via des rencontres (dans les différents lieux) et des travaux fédérés.

Fin de la concertation à 12h30, le 18 février 2019, à St Paul